L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 AOUT 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 88, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 26 AOUT.

POUR PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT.
DE LA VIRGINIE.

POUR VICE PRESIDENT:
WM. A. GRAHAM.
DE LA CAROLINE DU NORD.

ELECTEURS
Pour président et pour vice-président:

Premier District—JACQUES TOUTANT, de St-Bernard; (substitut, J. W. HOLLING, de Plaquemines.)

Second District—CHRISTIAN ROSELIUS, d'Orléans, (substitut, CYPRIEN DUFOUR, d'Orléans.)

Troisième District—DUNCAN F. KENNER, de l'Ascension, (substitut, FERGUS GARDERE, de Jefferson.)

Quatrième District—GEO. W. WATTERSTON, de Livingston (substitut, R. J. BARROW, de Ouest-Féliciana.)

Cinquième District—ALEXANDRE DECLOUET de St Martin, (substitut, J. K. ELGEE, des Rapides.)

Sixième District—JOHN RAY, de Ouachita (substitut, D. F. ROYSDEN, de Caddo.)

CONTRASTE.

Le Général Scott.	M. Pierce.
Mon cœur … est de la … en faveur de la Conciliation, en faveur de l'Union, en faveur du Compromis, … et … — Discours du Général Scott à la délégation du Mississippi.	*On m'a demandé s'il était … sur les esclaves fugitifs. J'ai répondu que non; que je l'abhorrais … de la … — Discours prononcé par M. Pierce à Manchester, N. H., le 2 janvier 1852.*

OPINION DE L'ABOLITIONISTE GIDDINGS
SUR LE GENERAL SCOTT
Et le Programme Whig.

Je sais que l'on s'efforcera de déterminer notre libre … à soutenir le candidat whig à la prochaine présidence. Il y a longtemps que je connais la personne qui a été désignée candidat. Je n'aurais personnellement aucune objection contre le général Scott pas plus que contre le candidat démocrate; mais s'il est élu, *il s'est engagé maintenant les … pour les crimes résultant qui découlent des mesures de compromis et de la loi sur les esclaves fugitifs*. DE LES … EN AUTANT QUE CELA DEPENDRA DE LUI ET EMPECHER TOUTE DISCUSSION à leur égard. Voter pour ce candidat, c'est voter pour ses principes, c'est … en faveur des doctrines *qu'il s'est engagé à* … par nos suffrages le programme qu'il a adopté. Pourquoi voterions-nous pour … de préférence à Pierce? Je n'ai rien à dire … des deux partis qui les ont nommés … entre ces deux partis … sujet de la question de l'esclavage.

La doctrine du parti whig, comme je l'ai démontré, … candidat à maintenir … leur vente dans ce district … ils sont également tenus de … sur l'extradition des esclaves … dans l'Union autant d'Etats à … qu'on en pourra former dans le Nouveau Mexique et dans le territoire d'Utah, et enfin d'empêcher … publique sur tous ces sujets.

LE GENERAL SCOTT.
(Suite.)

Pendant un mois Scott fut entre la vie et la mort. Il se fit traîter d'abord à Buffalo, puis à Batavia, à Geneva et enfin à Philadelphie. Il était partout reçu avec empressement par les populations qui accouraient au-devant de lui et lui décernaient les honneurs qu'il avait mérités par ses brillants exploits.

Tout souffrant qu'il était encore, il fut chargé par le gouvernement d'aviser aux moyens de mettre Philadelphie et Baltimore en état de défense. Il remplit ce devoir avec son zèle accoutumé et retourna à Washington.

Nommé au commandement militaire du district fédéral, il organisait sa division pour la campagne qui devait s'ouvrir au printemps lorsque la nouvelle de la conclusion de la paix vint suspendre tous ses préparatifs. Nos commissaires avaient signé à Gand, le 24 décembre 1814, un traité que ratifia le Sénat le 15 février 1815.

La paix condamnait Scott à l'inaction, le président Madison voulut utiliser sa fiévreuse activité en le nommant secrétaire de la guerre. Le vainqueur de Lundy's Lane et de Chippewa, qui n'avait alors que vingt-huit ans, refusa ce poste en alléguant sa trop grande jeunesse. M. Madison lui-même, tout en rendant hommage au talent extraordinaire déployé par Scott dans ses diverses campagnes, combattant invariablement chaque nouvelle promotion qui lui était proposée et fondait ensuite par ses propres objections: il l'avait trouvé trop jeune pour être lieutenant colonel, trop jeune pour recevoir le grade d'adjudant général, trop jeune pour être promu au commandement d'un corps ou régiment et trop jeune enfin pour être fait brigadier-général. Aussi, quand après la guerre le cabinet eut proposé d'élever Scott au grade de major-général, le plus élevé qui existât dans l'armée américaine: «Cela me va, dit en riant le président, je ne veux plus lui reprocher sa jeunesse, puisqu'il soit major-général. Je lui offrirai contre dans ce cabinet le poste de secrétaire de la guerre.» Nous avons dit plus haut que Scott, opposant à son tour les anciennes objections du président aux propres offres de M. Madison, avait dit à celui-ci qu'il se croyait trop jeune pour faire partie du cabinet, mais le véritable motif de son refus était la crainte d'humilier ses chefs plus âgés sous lesquels il avait combattu, rare délicatesse et dont bien peu d'hommes sont capables.

Cependant il souffrait encore de sa blessure et les maladies lui reconnaissaient le repos. Le gouvernement voulant mettre à profit ses loisirs l'envoya en Europe avec une double mission. Il devait d'abord étudier les progrès qu'avaient faits la science militaire et sonder ensuite les dispositions des différentes Cours à l'endroit de l'indépendance des colonies espagnoles de l'Amérique du Sud. Il était également chargé de pénétrer les véritables projets de l'Angleterre à l'endroit de Cuba. Il s'acquitta de cette dernière tâche avec toute l'habileté d'un diplomate consommé, et ne fut pas moins heureux dans l'accomplissement de la première. Il alla voir tous les grands capitaines de l'époque, causa avec eux de leurs campagnes, visita les arsenaux, assista aux manœuvres, et fit une étude approfondie de la tactique française perfectionnée par Napoléon. De retour aux Etats-Unis il fut nommé au commandement de la division militaire dont New York est le quartier-général et épousa en 1817 Mlle Mayo, de Richmond.

Les législatures de Virginie et de New York lui votèrent des épées d'honneur pour sa belle conduite pendant la guerre. Le Congrès lui vota de son côté une magnifique médaille d'or. Déposée à la banque, cette médaille fut respectée par des voleurs qui avaient pénétré jusqu'au caveau et avaient enlevé des sommes considérables. Longtemps après le général Scott se rendait à Albany à New York; un escroc qui se trouvait à bord du steamer lui enleva une bourse contenant huit cents piastres en or. Arrivé à New York le général Scott publia dans les journaux un avis pour tâcher de recouvrer la somme … et le lendemain il reçut du chef des voleurs une lettre dans laquelle ce dernier prie Scott de recevoir ses sincères excuses. Il déclarait que le voleur était un de ses hommes, mais qu'il était … le général s'il avait su alors à qui il avait affaire. Des billets de banque pour une valeur de … étaient joints à la lettre!

En … le général Scott eut avec le général Jackson un différend qui se termina plus tard à l'amiable, mais qui eut à l'époque beaucoup de retentissement. Jackson, dans un ordre … avait manqué de respect au département de la guerre. On demanda à Scott ce qu'il en pensait, et celui-ci exprima librement sa pensée. Un délateur anonyme écrivit à Jackson et embellit la réponse de Scott. Jackson demanda à ce dernier des explications que Scott lui donna en partie. Le héros de la Nouvelle-Orléans n'en fut pas satisfait et envoya à Scott un défi qui ne fut point accepté. Scott avait fait ses preuves de bravoure sur les champs de bataille où il avait servi son pays. Il ne voulait pas s'exposer à verser le sang d'un de ses frères d'armes, ou à recevoir lui-même la mort pour une mauvaise querelle où son honneur n'était pas engagé. Les deux adversaires se virent à Washington en 1823 et se réconcilièrent.

(A continuer.)

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.

Nous sommes heureux d'apprendre que les directeurs du chemin de fer des Opelousas, habilement secondés par le président et M. Payne, le surintendant-général, s'emploient activement à organiser les premiers travaux de la ligne. Les études sont à peu près terminées et il ne reste plus qu'à percer la voie et à préparer le terrain à recevoir les constructions de la voie.

Le tracé est accompli sur une étendue de soixante-dix-sept milles. Le chemin commencera à Alger, longera parallèlement le fleuve jusqu'à une distance de dix-neuf milles et demi au-dessus de la ville, puis traversera les terres basses qui conduisent au bayou des Allemands tout au Sud du lac de ce nom, pour atteindre ensuite aux terres hautes de Lafourche.

Le parcours sera de trente-sept milles. Le chemin se prolongera ensuite jusqu'au bayou qu'il traversera à une distance de cinquante-six milles de la Nouvelle-Orléans; il passera à l'extrémité Sud Ouest de Thibodeaux, suivra les terres hautes du bayou Chicoboula jusqu'en face de Tigerville, point extrême de la navigation par bateaux à vapeur sur le bayou Black. D'Alger à cette dernière localité la distance est de soixante-dix sept milles.

Les directeurs se sont décidés à faire contruire d'abord cette partie de la ligne afin d'offrir tout de suite un débouché aux produits de Lafourche-Intérieur, de Terrebonne, du bayou Black, en même de toute la région située de ce côté de la baie de Berwick, sur le bayou Black, on doit se le rappeler, communique avec cette baie, et est toujours navigable pour les bateaux à vapeur. Les planteurs des paroisses … Terrebonne … leur portée.

On tâchera de terminer cette section du chemin de manière à permettre aux habitans d'expédier par cette voie leurs récoltes de 1853. Il a été produit l'année dernière, dans la région mentionnée plus haut, plus de 100,000 boucauts de sucre et 25,000 barils de mélasse. Or, le fret par boucaut étant de $3 50 à $4 50, et par baril de 75 cents à $1 25, on conçoit que la Compagnie réaliserait tout de suite, avec le fret de retour, un revenu considérable qu'augmenterait encore le transport des voyageurs.

M. Gibbs, ingénieur en chef, a tout disposé pour les premiers travaux dont l'entreprise sera adjugée au mois d'octobre au plus bas offrant.

Il est question de pousser une bonne fois la ligne jusqu'à la frontière du Texas. Pour que le projet se réalisât, il suffirait d'une taxe volontaire souscrite par les paroisses qui se trouvent sur le parcours de la voie. Le président de la Compagnie et le surintendant-général se mettront en route dans quelques jours pour visiter les paroisses intéressées et engager les habitans à voter pour la taxe.

La Compagnie a acheté un vaste terrain près de Gretna, pour y établir un dépôt à l'usage du premier et du quatrième district, mais la principale gare sera située à Alger, où se trouveront également les ateliers, magasins et dépendances.

COLLEGE ST-JOSEPH.—Deux professeurs du collège St-Joseph partiront demain pour Louisville. Ils se chargeront des élèves que les parens voudront bien leur confier. Voir aux avis.

LES CHANCES DE SCOTT EN PENNSYLVANIE. On écrit de Baltimore au *Washington Republic*:

Je viens de parcourir l'ouest de la Pennsylvanie, et je suis heureux de pouvoir vous annoncer qu'il règne dans cette partie de l'Etat beaucoup d'enthousiasme pour le général Scott. Dans le comté d'Alleghany la majorité en faveur de notre candidat ne s'élèvera pas à moins de 3,000 voix, elle sera probablement de 4,000 voix dans le comté de Washington et d'un nombre égal de suffrages dans le comté d'Indiana. Westmoreland qui donne ordinairement une majorité démocratique de plus de 2,000 voix, n'en donnera à Pierce cette fois que 1200. En un mot, le général Scott recevra dans tous les comtés de l'ouest beaucoup plus de voix que n'en a jamais obtenu un candidat whig. D'une autre part, les comtés du centre sont loin de se faire remarquer par leur enthousiasme pour Pierce: on n'en témoigne pas beaucoup plus pour Scott, mais les whigs vont se mettre à l'œuvre et le succès couronnera leurs efforts.

La Convention des free soilers s'est réunie à Pittsburg pendant mon séjour dans cette ville. J'ai causé avec les délégués et j'ai compris que sur vingt d'entre eux dix-neuf avaient été ou sont encore, sous le voile du *free soilisme*, d'ardents locofocos. Ils l'ont prouvé en s'intitulant Démocrates libres, appellation contre laquelle ont protesté une demi-douzaine de délégués seulement, les seuls whigs de la Convention. La majorité en adoptant ce titre espérait attirer à elle tout le parti démocratique, ou du moins assez de démocrates des Etats libres pour assurer aux *free soilers* quarante membres du Congrès. C'est le chiffre que M. Giddings a indiqué comme suffisant pour supprimer le code noir.»

Congrès.
Séance du 1er août.

SENAT.—M. Gwin présente un bill dont l'objet est d'accorder des terres à la Californie pour permettre à cet Etat de creuser un canal dans la vallée de Tierra Nevada.

M. Dodge rapporte un bill relatif au bureau des terres dans le territoire de Minnesota.

M. Fish annonce qu'il demandera incessamment la prise en considération du bill relatif à la distribution des terres.

Le bill de la Chambre accordant aux différens Etats une partie du domaine public pour leur permettre de créer des Hospices d'Aliénés, est référé à un comité spécial.

Le bill relatif à la création d'un canal dans l'Etat du Michigan, est adopté.

Sur la proposition de M. Davis, le Sénat s'occupe du bill des ports et rivières.

Le premier amendement rapporté par le comité du commerce n'est qu'une modification des termes de la clause qui fait une allocation pour l'enlèvement des obstacles accumulés à l'embouchure du Mississipi.

MM. Downs, Cass, Bright, Borland et Pratt s'opposent à toute espèce d'amendemens. Bien que le bill soit imparfait, il vaut encore mieux, avoir tel quel que de s'exposer à le voir rejeter.

MM. Soulé, Atchison, Butler, Rusk, Mason, Hunter, Chase, Hale et Bell, s'élèvent contre cette opinion qu'un bill même défectueux doit être adopté, parce qu'en cherchant à l'amender on s'expose à le faire repousser par la Chambre. Avec un pareil principe, le Sénat n'aurait plus qu'à enregistrer les actes de la Chambre.

M. Atchison rappelle au Sénat que le bill est semblable sur presque tous les points à celui que M. Polk a frappé de son veto.

M. Cass dit qu'il a voté pour le bill renvoyé par M. Polk.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le bill des allocations maritimes.

Plusieurs amendemens sont discutés, puis la séance est levée.

PECHERIES.—Deux bâtimens pêcheurs américains ont été saisis dernièrement par le steamer de guerre anglais *Devastation*, sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse. L'un d'eux avait à bord trente barils de maquereaux et l'autre cinquante quintaux de morue.

BATIMENS AMERICAINS SAISIS.—Ce n'est pas seulement depuis la stricte interprétation du traité de 1818 par l'Angleterre que nos bâtimens pêcheurs sont saisis sur les côtes des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Un journal du Canada publie la liste suivante de vingt-huit navires américains saisis par les croiseurs anglais ou coloniaux sur les seules côtes de la Nouvelle-Ecosse et dont vingt-cinq ont été vendus par ordre de la vice-amirauté d'Halifax:

Nom du bâtiment.	Date de la saisie.
Hero	1er juin 1839.
Combene	1er novembre 1838.
Shetland	4 juin 1839.
Java	mai 1839.
Indépendance	20 mai 1839.
Magnolia	25 mai 1839.
Hart	mai 1839.
Battelle	juin 1839.
Hyder Ally	14 juin 1839.
Eliza	14 juin 1839.
Mayflower	juin 1839.
Papinesu	2 juin 1840.
Mary	2 juin 1840.
Alms	11 septembre 1840.
Director	15 septembre 1840.
Ocean	1er octobre 1840.
Pioneer	6 mai 1841.
Two Friends	20 mai 1841.
Mars	20 septembre 1841.
Egret	20 septembre 1841.
Warrior	13 octobre 1841.
Hope	13 octobre 1841.
Mayflower	13 octobre 1841.
Washington	5 mai 1843.
Hyades	10 mai 1848.
Leonidas	11 mai 1849.
Harp	15 septembre 1850.
Tiber	29 octobre 1851.

Trois de ces bâtimens, le *Mayflower*, le *Two Friends* et le *Hope*, ont été restitués; tous les autres ont été condamnés.

Le steamer *Canada* est arrivé à Boston le 1er de ce mois et sa malle a été immédiatement transmise au Sud.

Le *Niagara* est parti de Boston le 1er de ce mois avec soixante passagers et $150,000 en or.

RESPONSABILITE DES ENTREPRENEURS.—Le 10 de ce mois, des ouvriers érigeaient un toit en fer sur un édifice pour la Compagnie de Gaz à New York, sous la direction des entrepreneurs J. W. & J. Starr. Il paraît, d'après les témoignages que toutes les précautions n'avaient pas été prises, car au moment où les ouvriers travaillaient avec confiance, le toit s'écroula et tua un des employés. Sur la déclaration assermentée du coroner, un des entrepreneurs a été arrêté sous l'accusation d'avoir commis un meurtre sans préméditation (*manslaughter*) et a dû fournir ou cautionnement pour répondre de sa comparution devant la Cour criminelle.

Chronique Locale.

ESCROQUERIE.—Samuel Depas s'est transporté … au bureau du recorder Genois et a déclaré sous serment que, pendant son absence, Mary Ann Bartlette a enlevé plusieurs objets de peu de valeur d'une maison qu'il lui avait louée.

L'accusée a été arrêtée, mais le recorder ne s'est pas encore occupé de son affaire.

—Un individu du nom de Thomas McNamara, a été arrêté dans la nuit de mardi sous l'accusation de s'être enivré et d'avoir troublé la paix. Le malheureux s'est tellement frappé la tête contre le mur de la chambre dans laquelle avait été enfermé, qu'on a été obligé de le transporter à l'hôpital de Charité.

—John Wolf, âgé de douze ans et John O'Rourke, âgé de quinze ans, ont comparu hier devant le recorder Winter, qui les a envoyés à la Maison de Refuge. Ils sont accusés de s'être cachés, le premier, à bord de la barque *Splendid* et le second à bord du bateau à vapeur *Ambassador*.

—Pat McKeon a été condamné à une amende de $10 par le recorder Winter, pour avoir voulu empêcher des officiers de police de faire leur devoir.

UNE LETTRE DE VICTOR HUGO.—Avant de quitter Bruxelles, M. Victor Hugo a adressé aux proscrits français réfugiés en Belgique une lettre qui a paru dans les colonnes du journal *La Nation* et dont voici la teneur:

«Mes chers amis,

»Je pars; c'est pour moi un profond regret de vous quitter. Nous avons été compagnons de combat le 2 décembre; nous sommes aujourd'hui compagnons de proscription: il est dur de se séparer. Pour moi, c'est l'exil dans l'exil. Il m'est douloureux de renoncer à cette vie en commun, entre amis, entre proscrits, entre frères, dont vous donnez ici le touchant spectacle et où l'on arrive presque au bonheur à force de cordialité. J'aurais désiré ne jamais m'éloigner de vous; mais on *m'a fait entendre qu'au moment où je vais publier l'ouvrage historique intitulé: Napoléon-le-Petit, ma présence serait pour la Belgique un embarras*, … cela a suffi pour que j'aie pris et du … Je vous ai fait part de ma résolution … de mes … jamais, et plutôt que de compromettre, … qu'en apparence et aux yeux des esprits timides, la tranquillité ou la liberté d'un peuple, nous accepterons toutes les aggravations de la proscription.

»Je vais à Jersey, dans cette Angleterre qui a cette grandeur de pouvoir donner impunément asile à tous les bannis. S'il arrivait que M. Bonaparte crût devoir porter plainte contre moi en Belgique au sujet du livre que je publie, je m'empresserais de revenir; je comparaîtrais avec une confiance profonde devant le loyal jury belge, et je remercierais la Providence de me donner cette nouvelle occasion de plaider contre cet homme, devant la conscience de tous les peuples, la grande cause du droit, de la République et de la liberté!

»Chers amis, recevez l'expression de mes sentiments fraternels.

»VICTOR HUGO.»

FEUILLETON.
LE VEAU D'OR.
ROMAN POSTHUME
DE FREDERIC SOULIÉ,
Terminé par M. LEO LESPES.

IX.

UN LOGOGRIPHE VIVANT.

Le personnage mystérieux que nous avons vu dans le restaurant du bois de Boulogne, et que son compagnon avait appelé M. Masson, habitait seul une maison isolée sur la colline de Montmartre. Entourée d'un vaste enclos garni de planches, elle dominait au loin tout le panorama de Paris, et auprès le vaste cimetière du pays, dont les croix blanches et noires dessinaient à sa base leurs lugubres silhouettes.

M. Masson n'avait pas d'autre commensal que le jeune homme à qui l'argot de ses anciens compagnons de désordre avait donné le sobriquet de Pied-de-Céleri. Ce dernier, comme nous l'avons vu dans un des précédens chapitres, était une nature un peu détériorée par la misère et le vice, et que son nouveau précepteur avait assez de peine à réformer. Grand, blond, frêle, imberbe, nerveux à l'excès, dégingandé d'attitude, de geste et de manières, comme le serait un élève de saltimbanques, voilà pour le physique; faible de caractère, crédule, futile, bavard, vaniteux, gourmand, borné d'intelligence et étourdi jusqu'à la témérité, voilà pour le moral. Il avait dans la physionomie et même dans l'accent quelque chose d'étranger qu'on ne pouvait rattacher à aucune origine précise, et qui, dans tous les cas, ne rappelait nullement le type si connu des Parisiens de son espèce. Sa mémoire ne conservait que des notions vagues et incohérentes, non-seulement sur son enfance, mais encore sur sa première jeunesse. C'était un de ces êtres insoucians qui vivent au jour le jour, qui semblent être tombés de la lune, sans se demander pourquoi, sans savoir comment, sans s'inquiéter d'où ils viennent ni où ils vont, qui quittent ce monde avec autant d'indifférence qu'ils y sont entrés, et qui restent toute leur vie à l'état d'enfant. Pied-de-Céleri pour ainsi dire, était alors un grand gamin de vingt-cinq à trente ans, plus ou moins. Son dévouement, son obéissance son affection à l'égard de M. Masson, étaient d'ailleurs sans bornes, ainsi que nous le savons. Ces sentiments, les seuls dont il fût capable, ne procédaient pas seulement de la reconnaissance qu'il pouvait avoir pour son bienfaiteur, pour l'homme qui l'avait tiré de l'ignominie et surtout de la misère, et qui il devait la vie, le bien être et la sécurité; ils tenaient aussi à des causes cachées, à une influence irrésistible que le maître exerçait sur l'esclave, par des motifs que nous connaîtrons plus tard.

Pour tout le voisinage, M. Masson était un objet de superstitieuse terreur. Jamais il n'apparaissait dans les réunions publiques, jamais il ne fréquentait les cafés ni les restaurans de la localité, il vivait solitairement; les contrevents de ses fenêtres étaient toujours fermés, et il ne parlait à ses rares visiteurs que sur le seuil même de sa maison. De quoi vivait-il? On l'ignorait. Il sortait souvent de grand matin et ne rentrait qu'à des heures avancées de la nuit, sans appréhender les voleurs qui infestent les carrières du pays. On ne lui connaissait aucune profession, car on avait en vain interrogé Pied-de-Céleri sur les habitudes de son maître.

—Je ne puis rien dire, répondait le jeune commis, car ce que je raconterais a un mort même, il le saurait!

Un jour, la curiosité publique alla jusqu'à interpeller sérieusement de cet impénétrable personnage; on en parla à l'administration municipale, on stimula le zèle des gendarmes, on voulut provoquer une enquête sur cette existence nébuleuse, mais un ordre venu on ne sait d'où enjoignit à l'autorité locale de laisser en paix M. Masson et de ne s'occuper en rien de sa manière de vivre.

Toutefois, on racontait de lui des choses étranges. Par exemple, un père de famille ayant disparu de la commune, des traces de sang sur la grande route voisine firent croire à un assassinat; mais il n'y avait pas d'autre indice et le cadavre même de la victime n'avait pas été retrouvé. Quoi qu'il en fût, le fugitif ou le défunt ruinait sa femme par sa mort ou par son absence, attendu l'obligation où celle-ci se trouvait de restituer à qui de droit une somme de dix mille francs dont il était porteur au moment de sa disparition, en qualité de garçon de recettes dans une maison de commerce. Cette somme constituait à peu près tout l'avoir des siens. M. Masson fit venir chez lui la pauvre femme, lui donna les dix mille francs dont elle avait besoin pour remplacer la somme perdue, et lui indiqua l'endroit où le corps de son mari avait été enterré dans la plaine pour faire croire à une absence volontaire.

—Et les assassins? lui demanda la veuve désolée.

—Je ne connais pas leurs noms, répondit M. Masson; contentez-vous de ce que je puis faire pour vous, et n'exigez pas davantage.

On peut deviner à quels commentaires donna lieu cette étrange révélation. Après s'être extasié sur sa générosité, la malignité alla jusqu'à prétendre que M. Masson, si bien instruit des particularités du crime, pouvait bien être le complice, mais l'affaire en resta là, comme beaucoup en fit pour ses trésors, et M. Masson n'eut pas plus inquiété que par le passé.

Cette disposition générale des esprits expliquait la gageure qui fut faite un soir, au *Paris sans pareil*, par quatre buveurs curieux. On tira au sort à qui escaladerait les palissades de l'inexplicable personnage et s'aventurerait nuitamment dans sa demeure pour savoir ce qui s'y passait. Le champion indiqué s'exécuta résolument, après avoir bu force eau-de-vie pour se donner du cœur. Il franchit la clôture et se laissa glisser de l'autre côté. Ses camarades l'attendirent en dehors avec la plus vive anxiété. Leur attente silencieuse dura vingt minutes, au bout desquelles le mandataire escalada la palissade en sens inverse, et leur revint livide, les cheveux hérissés, l'œil hagard; et, après avoir mis pied à terre, au lieu de répondre à leurs questions, se mit à courir dans les ténèbres comme un halluciné, puis se laissa tomber sans force à cinq cents pas de là. Ses compagnons le rejoignirent et le ramenèrent au cabaret.

—Qu'as-tu vu? dirent-ils on ne peut plus effrayés de la frayeur même de leur camarade.

—J'ai vu des choses épouvantables! répondit-il d'une voix haletante.

—Quoi donc? quoi donc?

—Vous savez bien ce grand flandrin qui est avec lui….

—Oui, Pied-de-Céleri. Eh bien!

—Vous allez voir! Quand j'eus traversé l'enclos à pas de loup, et que je fus arrivé, sans être vu ni entendu, devant les fenêtres du rez-de-chaussée, l'homme en question, le scélérat, le Masson enfin, venait d'achever son souper.

—Pied-de-Céleri, dit-il alors au grand escogriffe qui se tenait debout devant lui la serviette à la main, et qu'on eût mieux fait d'appeler Pied d'Asperge, vu sa taille de manche à balai, Pied-de-Céleri, as-tu soif?

—J'aurai soif si cela peut vous être agréable, monsieur Masson, répondit le docile serviteur. Cela me gagne surtout quand je vois boire les autres.

—Hé bien! la journée a été rude, et je suis content de toi: prends ce verre et goûte un peu de ce bordeaux.

—Volontiers, pour vous obéir. A votre santé, monsieur Masson.

Et il bot.

—Allons, une petite répétition, lui dit son maître.

Mais cette fois, après avoir tendu la main, le jeune gars ne put saisir le verre. Son bras devint raide, son œil fixe et son corps immobile, comme s'il eût été pétrifié tout à coup.

—Allons donc! tu es fou! s'écrièrent les amis du narrateur; la peur t'a troublé la cervelle!

—Ah! je suis fou! Eh bien, écoutez la fin. M. Masson resta en place et ne prononça pas une parole; il se contenta de faire un signe avec l'index, et aussitôt, comme si ce simple geste eut suffi à poignarder l'autre, je le vis s'affaisser sur le siège qui se trouvait en arrière de lui, la figure pâle, les traits souffreteux, les bras ballans, comme un moribond. Et alors, sans bouger de sa chaise, j'ai entendu le Masson l'interroger dans une langue incompréhensible, celle du diable probablement. Enfin, quand il a été las de bavarder avec son cadavre, je l'ai vu faire encore quelques signes au vis-à-vis du pauvre diable, moyennant quoi le pauvre diable s'est mis à s'agiter, à gigoter, à se débattre contre je ne sais quoi; puis, à la fin des fins, il s'est calmé, s'est laissé glisser de sa chaise et s'est étendu sur le parquet, sans mouvement, sans respiration, sans vie, car, pour sûr, c'était bien un vrai mort cette fois. Et voilà!

—Quelle abomination! s'écria-t-on tout d'une voix. C'est un empoisonnement! Il faut aller lui en demander compte.

Et comme pendant ce terrible récit, précédé, accompagné et suivi des nombreuses libations dont la gageure faisait les frais, le point du jour avait eu le temps de paraître, les conjurés gravirent une seconde fois la colline et s'en allèrent frapper bruyamment à la porte de l'assassin.

Quel ne fut pas leur étonnement lorsqu'ils virent l'assassiné, frais et dispos, leur ouvrir lui-même la porte, demandant avec politesse ce qu'il y avait pour leur service.

Après un moment de silence causé par la stupéfaction,

—Pardon, excuse, répondit le plus hardi en éclatant de rire, nous venions vous demander des allumettes chimiques pour allumer nos pipes.

Et à ces mots, sans attendre de réplique, la bande joyeuse s'enfuit à toutes jambes.

On conçoit tout ce que de telles histoires, dont la renommée dénaturait et amplifiait les circonstances, devaient ajouter de fantastique à la terreur qu'inspirait la *maison du diable*, ainsi qu'on l'appelait. Mais l'impassible locataire poursuivait le but secret qu'il avait donné à sa vie, sans détourner la tête, sans prêter la moindre attention aux clabauderies dont il était l'objet, sans se donner même de répondre à la calomnie par d'importans services.

C'est ici que viennent se placer naturellement les détails que nous devons à nos lecteurs sur les antécédens de ce personnage.

Quelques années avant les faits accessoires que nous venons de conter, un jeune homme entrait comme fiévreux à l'hôpital de Lyon. Il était vêtu d'une de ces longues redingotes noires que les habitans du Midi appellent encore des lévites, du nom de ceux qui les ont rendues historiques. On le plaça dans la salle St-Jean. Parfois on l'entendait marmotter des prières, en levant les yeux au ciel avec l'expression de la contrition la plus sincère, ou en contemplant le tableau de Christ, comme pour puiser dans le spectacle du divin sacrifice l'énergie dont il avait besoin contre ses propres souffrances.

Les autres malades le nommaient le séminariste, à cause du costume semi-ecclésiastique, semi-mondain, qu'il portait à son entrée.

—Il est mal ce soir, le séminariste! se disaient-ils; il couchera bientôt sur la *table de billard*.

C'est ainsi qu'on appelait le marbre de la salle où étaient portés les trépassés, dès qu'ils avaient rendu le dernier soupir.

En effet, le médecin en chef avait prescrit pour lui, à … la pharmacopée humaine: «Eau gommeuse, diète le matin, diète le soir, frictions sur les tempes avec du baume spirituel.» Ce qui voulait dire que la science était à bout, et que le traitement devait se réduire à tracasser le moins possible le malade.

A côté du moribond, coté sous le no 14,—car les malheureux qui se font soigner dans les hospices répondent au numéro de leur lit,—gisait un vieillard d'environ quatre-vingts ans. Sa tête était complètement dénudée de cheveux, et ses yeux, sans cesse en mouvement, témoignaient d'une agitation morale que certes aucune tisane n'eût pu calmer.

Outre son numéro de literie, celui-ci avait aussi reçu un sobriquet. On l'appelait Mathusalem, et il était le plastron de tous les entretiens, quand les malades, assemblés autour du poêle, y causaient gaîment, si près de la tombe, avec une insouciance de mousquetaires.

—Mathusalem, s'écriait l'un d'eux, as-tu deux sous à me prêter pour avoir du tabac?

—Deux sous! répondait le vieillard; moi, deux sous! vous voulez rire, messieurs! je n'ai pas même de poches à ma capote grise. Voyez.

Depuis deux mois qu'il avait été recueilli à l'hôpital, on n'avait rien pu savoir de lui, si ce n'est le nom qui fut trouvé sur son passeport, étranger comme son accent. Soit que l'âge, le chagrin ou la médecine eût agi trop violemment sur son cerveau, soit qu'une cause inconnue eût affaibli ses facultés, il ne se souvenait plus de ce qu'il avait été dans le monde, et représentait assez bien, avec sa longue barbe blanche, ses mains maigres et ses traits dévastés, l'image allégorique du Temps, qui efface tout, jusqu'à son propre souvenir.

Or, le jeune malade et le vieillard, qui souffraient côte à côte, avaient conçu beaucoup d'affection l'un pour l'autre. Ils se rendaient de petits services en l'absence des infirmiers; ils se faisaient boire à tour de rôle, et s'exhortaient mutuellement à la patience.

—Qui êtes-vous? avait demandé parfois la lévite à la capote. Avez-vous une famille, une position, une profession quelconque?

—Moi? Non. Je suis pauvre, je suis inconnu, je suis peut-être Mathusalem, comme ils le prétendent.

—Comment! vous ne vous souvenez pas de votre vie passée?

—Oh! si!

—Que vous est-il arrivé?

—Je suis mort.

—Mort à la raison! pensa le jeune homme.

—Oui, mort, bien mort. Il y a longtemps de cela. On m'a enterré, puis je suis ressuscité. J'ai été riche alors, riche à millions. Puis j'ai eu peur.

—Peur de quoi?

—Pour des gens qui m'avaient enterré, je suis parti……bien loin, bien loin……pour me cacher……pour cacher mes millions.

—Vos millions?

—Hein? qui est-ce qui parle de millions? Qui est-ce qui a dit que j'ai des millions? Vous! Oh! la bonne plaisanterie! Fouillez mon lit, fouillez ma capote; il n'y a même pas de poches. Je n'ai pas une obole, je ne possède rien; hormis ce chapelet que j'ai garde pour dire avec vous mes prières.

—Et vous faites bien, reprit le jeune homme avec douceur. Dieu est le médecin de l'âme, et il n'y a pour l'homme qu'un seul trésor de précieux et bas: celui qui se compose de nos bonnes pensées, de nos bonnes actions.

Cependant, le malade No 14 revient à la vie, peut-être parce que l'art l'avait abandonné. Grâce à sa jeunesse et à sa tempérance, il reprit peu à peu ses forces et marcha d'un pas rapide vers la convalescence.

Son vieux compagnon, le No 15, s'acheminait au contraire vers la tombe, accablé sous le poids des années.

Les habitans de la salle Saint-Jean avaient remarqué à des intervalles assez rapprochés la visite des deux hommes noirs qui s'entretenaient avec le No 14, lorsqu'il était en état de parler.

—Quand la cérémonie? ma dirent-ils lorsqu'ils le virent tout à fait guéri.

—Quand j'aurai la force de la supporter, et l'esprit assez libre pour en comprendre la grandeur.

—Quand partirez-vous pour les îles?

—Immédiatement après avoir reçu l'insigne honneur que vous m'offrez.

—Hâtez-vous, mon frère, car la barbarie a besoin des lumières de la foi.

—Mon corps est à Dieu comme mon âme, répondit le no 14. Encore quelques jours et la colombe sortira de l'arche pour porter aux sauvages l'olivier de paix.

Le soir même, tandis que tout dormait dans la salle Saint-Jean, infirmiers et infirmes, un cri d'agonisant fit tressaillir la religieuse qui veillait en silence. On accourut: c'était le vieillard qui râlait.

—Qu'est-ce? demanda l'interne de service.

—C'est Mathusalem qui s'en va, dirent les voisins du lit.

—Mort! dit le jeune homme, après lui avoir interrogé le pouls et la respiration.

Le décès étant constaté, deux hommes de peine emportèrent le défunt et le déposèrent, selon la règle, dans l'amphithéâtre d'anatomie.

A cette époque, on plaçait le cadavre sur une table de marbre, et on lui passait un anneau au bras droit, de façon à ce qu'en cas de léthargie ou d'autres … de son retour à l'existence. Cet anneau correspondait en effet à une sonnette placée dans la salle de garde, et le premier mouvement de résurrection avertissait le médecin de service.

Or, il arriva cette nuit là que pour la première fois depuis bien des années, la cloche funèbre se fit entendre dans le calme de la nuit, comme la plainte d'une âme en peine.

—On est l'élève! à écrit le sous-aide en se levant en sursaut.

—Ma voix, monsieur, dit l'étudiant en se frottant les yeux.

—N'avez-vous rien entendu?

—Non, monsieur, répondit celui-ci, qui venait de rêver que sa maîtresse dansait avec lui à la Grande-Chartreuse.

—Il me semble avoir entendu la cloche des morts.

—Ce n'est pas possible.

—Ecoutez!……

On entendit alors le lugubre appel pour la seconde fois.

On courut à l'amphithéâtre pour voir quel était le défunt assez osé pour protester contre les déclarations de la science. On trouva le vieillard assis sur son séant et cherchant à parler d'une voix éteinte.

Le médecin lui tâta le pouls avec attention.

—Vous vous êtes trop pressé, dit-il à l'élève d'un ton de reproche; vous avez pris une syncope, une oppression, pour un râle. Votre montre avance d'une heure.

—Oh! dit le moribond, je voudrais vivre encore!

—Je comprends cela, continua le médecin en le faisant transporter dans le lit le plus voisin. Tout le monde en est là, et nous ne demandons pas mieux.

—Ah! docteur! c'est que je ne peux pas mourir, moi, sans avoir fait mon testament, je suis riche, je suis immensément riche.

—Il divague! pensa l'élève en hochant la tête, il n'a pas seulement deux sous pour s'acheter du tabac.

—Aussi bien, je n'ai jamais joui de ma fortune, reprit le vieillard, je veux m'amuser enfin, j'en ai les moyens, je ne veux plus être avare, je veux qu'on me serve à dîner avec des vins fins, des volailles truffées, des chants et des danses. Je puis donner des fêtes, moi; je suis baron et chevalier du Saint-Esprit.

—Curieuse exaltation! murmura le médecin en guise de leçon à son subordonné. Notez, je vous prie, ces diagnostics.

—Et puis, est-ce qu'on meurt pour toujours? Non. Je sais bien le contraire. Je suis déjà mort une fois, moi qui vous parle. On a chanté ma messe, on a creusé ma tombe, on m'a enseveli, et deux jours après, j'étais on ne peut mieux portant. Mes ennemis ont été bien attrapés! la grande Catherine surtout!

—Mon frère, dit alors au malade la voix douce et persuasive d'un de ces anges de la terre qu'on nomme du doux nom de sœur de charité; mon frère, vous allez paraître devant Dieu. Au lieu de vous abandonner à ces rêveries incohérentes, élevez-vous vers lui par la pensée, et demandez-lui pardon de vos fautes, si vous en avez commis.

Le vieillard s'efforça de joindre ses mains défaillantes, et un torrent de pleurs s'échappa de ses yeux.

—Où est le 14? dit-il ensuite, je veux parler au 14!

—Qu'est ce que le 14? demanda le médecin.

—C'est son voisin de salle.

—Eh bien! contentez son dernier vœu. Faites venir le no 14.

Le jeune ami du mourant fut appelé, et, après avoir salué les assistans, il s'agenouilla devant le lit du docteur.

—Ami, lui dit l'octogénaire, je vais mourir pour la seconde fois; et cette fois, hélas! ce sera la bonne. Mais j'ai un remord. Depuis vingt ans, je vis comme un mécréant, comme un cancre, j'ai passé ma vie à adorer le veau d'or, selon l'expression de l'Ecriture. Eh bien! je me repens, je demande l'absolution de mes péchés, et je veux que ce que je possède serve du moins après ma mort au soulagement des malheureux que j'ai tant dédaignés pendant ma vie. Tiens, voici ce que je possède; c'est pour toi, mon dernier ami, à la condition que tu le donneras aux pauvres; à la condition que tu l'emploieras à accomplir autant de bien que j'ai pu commettre de mal.

En prononçant ces derniers mots, le malade tendit au jeune homme le chapelet noir dont il se servait pour ses dévotions.

—Beau cadeau! pensèrent les assistans.

—Ce chapelet est à toi, continua péniblement le malade; je te le donne…. tires-en profit….

Mais écoute……

Et alors, faisant signe au jeune homme de se pencher vers lui, il rassembla tout ce qui lui restait de force et de mémoire à ce moment suprême, et lui parla tout bas, à mots entrecoupés, pendant quelques minutes, comme s'il déposait de graves révélations dans sa conscience et lui donnait d'importantes instructions.

—Ami, prometa tu de faire cela? reprit il tout haut, quand il eut achevé ses discrètes confidences.

—Je le prometa, réplique le no 14.

—Merci, répondit le vieillard. Je puis mourir maintenant. Adieu.

Et sa tête retomba sur l'oreiller pour ne plus se relever.

Cette fois la cloche correspondant au bras droit de chaque mort ne fit pas entendre de sinistre appel.

Le no 14 emporta le chapelet du défunt, et en regagnant son lit, il s'étonna de la pesanteur extraordinaire de cet objet.

Ce chapelet, surmonté d'une croix de plomb, avait soixante grains de bois ainsi divisés; le plus gros représentait le premier *Pater*; les trois qui suivaient indiquaient les trois premiers *Ave Maria*; le quatrième commandait un autre *Pater*; il était suivi d'une médaille destinée au *Credo*, après quoi venaient cinquante grains divisés en dizaines d'*Ave Maria*, séparées par des grains de *Pater* énormes.

En exécuteur testamentaire consciencieux, le no 14 voulut savoir ce que contenait ce cadeau dont devait bénéficier le monde; il coupa le premier grain de bois, et alors quelle fut sa surprise!

Le vieillard n'était point fou; il n'avait point menti en parlant de ses richesses, de ses trésors, de son incroyable avarice.

Chaque grain de diamant recélait un diamant d'une valeur considérable.

Le no 14 cacha son héritage avec soin; il supporta avec résignation les quolibets des loustics de la salle Saint-Jean, à propos du cadeau fantasque de feu Mathusalem, et il employa les derniers momens de son séjour à l'hôpital à s'assurer du nom sous lequel le défunt avait été inscrit.

Le malheureux qui était venu mourir dans cet hôpital à quatre-vingts ans passés, ayant au cou un trésor de …, ne … s'appelait le père d'Appencherr, … le père du baron d'Appenchorr, … était le père du … de Paris d'Arbères …

grâce à l'eau narcotique dont disposait le vieux Labanoff, le savant prisonnier de Cronstadt, le père lui-même du diplomate que nous avons rencontré dans l'étude du notaire d'Ernée.

On se rappelle, en effet, qu'après son décès simulé et son inhumation dans le caveau funéraire de sa famille, il s'était évadé de Russie avait pris passage sur un vaisseau anglais, s'était réfugié en Allemagne. Là, il avait adopté le nom d'Appencherr, fondé à Francfort une importante maison de banque, et reçu plus tard de la sainte-alliance le titre de baron en récompense de ses services financiers. C'est dans ses mains que la famille du comte de Zanau avait déposé les sommes considérables dont le revenu devait servir à l'entretien secret de la comtesse dans le château d'Hildbourg-Hausen et à celle de leur jeune fils. ce chevalier de Limbourg qui allait être assassiné plus tard, à Francfort, en 1821, laissant lui-même un fils, le héros inconnu de cette histoire, né de son mariage secret avec une jeune fille de cette ville. Or, lorsque le vieux Duplessis fut venu à Paris, en 1816, fonder une succursale de la maison de Francfort dont il était l'associé, et que le fils du vieux baron l'Appencherr en eut pris la direction, ce dernier rompit bientôt son association avec M. Duplessis, qui rentra définitivement en France et se fixa à Ernée auprès de son neveu. Le vieux baron, lui, quitta alors sa maison de Francfort, fit passer à son fils, le banquier de Paris, les sommes dont il était dépositaire, convertit son immense fortune en diamans, les fit enchâsser dans des boules de bois, sous forme de chapelet, et, saisi tout à coup on ne sait de quelle folie d'avare disparut d'Allemagne, et se mit à parcourir le monde en mendiant, sans qu'on pût constater ce qu'il était devenu, jusqu'au jour où nous le voyons mourir de misère et de vieillesse dans un hôpital de Lyon.

Le lendemain de son décès, les deux hommes noirs vinrent trouver le No 14 et lui dirent:

—Vous sortez d'ici ce soir?

—Oui, mes frères.

—Alors, vous vous ferez ordonner cette semaine?

—Non, mes frères.

—Quoi! vous n'irez pas rejoindre nos missions? Vous n'irez point en Océanie, comme vous le demandiez naguère, pour prêcher la parole de Dieu?

—Pardonnez-moi, mes frères, répondit le jeune convalescent. Une mission nouvelle m'est échue. Je n'ai plus besoin d'aller au-delà des mers pour rencontrer la barbarie. Je puis maintenant rester utilement en France. Le Ciel m'a fourni les moyens d'y combattre les faux dieux. Les idolâtres n'y manquent pas plus qu'ailleurs.

Ce jeune homme, qui partait le lendemain pour Paris, muni du précieux chapelet, n'était autre que M. Masson, l'énigme vivante dont les badauds de Montmartre se racontaient, quelques années plus tard, en frémissant, les faits réels et les prétendus forfaits.

(A continuer.)

Nécrologie.

Morte le 16 de ce mois LOUISE AZELIE CHARPENTIER, à l'âge de 33 ans, épouse de … Pierre de … quelques jours avant elle.

… [illegible]

COMMERCIAL.
Bureau de l'Abeille,
NOUVELLE ORLEANS,
Mercredi soir, 25 août.

COTON—Il n'y a … [illegible]

TABAC—Nous … [illegible]

SUCRE & MELASSES—Il ne … [illegible]

FARINE—La … [illegible]

CEREALES—Il y a … [illegible]

PORC—Le marché … [illegible]

GRAISSE—Les détenteurs … [illegible]

JAMBON FUME—Les … [illegible]

CAFE—Les transactions … [illegible]

WHISKEY—Les … [illegible]

FRET—Il ne s'est presque rien fait … à prix n'ont pas changé.

CHANGE—Le cours est de … [illegible]

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Steamship Empire City, Windle, pour New York via Havane. Goëlette Powhattan, Cato, pr Pensacola. … Mary Eliza, … pr la Havane.

Arrivés Hier.

☞ Pas d'arrivages de la mer.

STEAMBOATS

Steamboat Emperor, Coton, de Bayou Sara, avec un chargement de coton.

Steamboat Music, Streck, de Donaldsonville, avec patates, sucre et mélasse, &c.

Steamboat Osceola, Kirby, de Ouachita, avec un chargement de coton.

Steamboat Jenny Deans, Barch, St Louis, avec un chargement de viandes salées, foin, cordages, … patates, pommes, tabac, &c.

Steamboat Bunker Hill No 3, Edson, St Louis, avec un chargement de farine, … whiskey, …

Steamboat Cataract, Able, de Saint Louis, avec un chargement de patates, pommes, cuir, … farine et autres provisions.

Memoranda.

New-York, 18 août—Expédié, navire Pacific, Brewer, pr la N-Orléans; arrivé, navire Mediator, Bowers, do.

Boston, 17 août—Expédié, navire Bell Rock, pour la N-Orléans.

Philadelphie, 17 août—Partie, barque Albion, Clark, pour la N-Orléans.

Ports Etrangers.

Cronstadt, 24 juillet—Arrivé, John Calhoun, Meider, de la N-Orléans.

Chargement du brick Eliza, de Bordeaux.

77 caisses vins assortis à Carrere—… [illegible]

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui

St Louis	Herald, Snowden	5 h	P M
St Louis	Ambassador, Hunter	5 h	P M
Cincinnati	Swamp Fox, Cadwallader	5 h	P M
Mobile	Oregon, Helm	12 h	M
Watering Places	California, Ensign	9 h	A M
Watering Places	Ophelia, Grice	12 h	M
Ouachita	Osceola, Kirby	5 h	P M
Cincinnati	Bay State, Robinson	5 h	P M
St Louis	Jennie Deans, Burke	5 h	P M

☞ Les consignataires par le navire français Eliza, venant de Bordeaux, sont priés de prendre leur permis de débarquement à la … dans les cinq jours qui suivront son arrivée.

26 août—1f LA RAMINO AUD.

☞ AVIS—Le capitaine et les consignataires de la goëlette française à trois mats DUQUESNE, ne seront responsables d'aucunes dettes que pourra contracter l'équipage de ladite goëlette.

W F VREDENBURGH & Co,
23 août 39 Vieille Levée

☞ AVIS—Les consignataires de la goëlette française DUQUESNE, venant de Bordeaux, sont priés de faire leurs entrées en douane dans les cinq jours qui suivront le 21 du courant, sinon leurs marchandises seront envoyées aux magasins à leurs frais et péril.

W F VREDENBURGH & Co.,
23 août 39, Vieille Levée

LE Dr. YGNACIO TRIAY,

MEDECIN de la *Société Portugaise*, fait savoir à tous ses membres qu'il se présentera comme candidat à la prochaine élection du 29 août 1852.
26août—3.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

LES membres de cette bienfaisante institution sont prévenus que la 3me assemblée générale régulière de cette année aura lieu dimanche prochain, 29 courant, à 4 heures du soir, à l'Asile de la Société, Chemin du Bayou, entre Claiborne et Robertson.

Par ordre du Président,
26août—3 EMILE AUDIBERT, secrétaire.

EN débarquement du navire Félix, venant de Bordeaux—20 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc, 18 barils vin blanc Haut-Sauterne, à vendre par E. DECHAMPS,
26 août 67, rue Condé.

GOUTTES DE THIELMANN,
Contre le Choléra.

CES Gouttes, d'une efficacité incontestable contre les crampes d'estomac, les coliques, la dévoiement et généralement contre tous les symptômes de l'affreuse maladie du choléra, devraient se trouver sous la main dans toutes les familles et dans la malle de tout voyageur. Messieurs les habitans surtout, qui sont pour la plupart éloignés des pharmacies et des secours de la médecine, trouveront un avantage immense dans ces Gouttes, qui ont déjà sauvé la vie à tant de personnes. On trouvera constamment ce médicament à la pharmacie du soussigné, avec les instructions nécessaires pour l'administrer.

F. P. DUCONGE,
25 août 39, rue de Chartres

SANGSUES HONGROISES.

ATTENDU incessamment par le Wm Penn, de New-York, et reçu par le Franklin, du Havre: 4 caisses de 1,200 chaque sangsues hongroises, grosses, premier choix, à vendre par ANT. GIRAUD,
23 août 16, Vieille Levée

VINS—100 barriques vin St-Julien Médoc, 100 do St-Estèphe, 20 barriques vin St-Julien Médoc 1846, 100 caisses vin rouge St-Julien, 50 barils vin blanc Haut-Sauterne, 20 do vieux vin blanc Ht-Sauterne, qualité sup., 150 caisses do do do. A vendre par PAUL JUGE FILS & CO.

POSTSCRIPT.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

Débats du Congrès.
WASHINGTON, 24 août.

Dans la Chambre, hier, le speaker a nommé les membres suivans pour former le comité d'investigation dans l'affaire des réclamations de Gardner, et la part qu'y a prise le secrétaire Corwin—MM. Johnson du Tennessee; Heward du Texas; Duncan, du Massachusetts; Preston King de New-York, et Chapman.

La Chambre s'est occupée ensuite du bill pour protéger plus efficacement la vie des passagers naviguant sur des bateaux à vapeur, mais n'a rien décidé.

Le Sénat a siégé jusqu'à la nuit pour discuter le bill des rivières et ports. M. Douglass a offert un amendement autorisant les divers Etats à prélever des droits de tonnage sur les navires, afin d'améliorer la navigation des rivières et l'entrée des ports. MM. Cass et Smith se sont élevés contre cet amendement, qui a ensuite été retiré par M. Douglass. Le Sénat a adopté un amendement allouant $100,000 pour enlever les embarras qui se trouvent sur la Rivière Rouge.

Durant la séance, un message du président a été reçu, accompagné d'une correspondance à l'égard des îles Sandwich. L'impression de cette pièce est ordonnée.

Marché de New-York.
New-York, 24 août.

Il règne toujours un grand calme sur le marché au coton; les ventes d'hui ont été que de 900 balles, sans changement dans les prix. La farine est en bonne demande à $4 50 le baril. Le maïs mélangé vaut 72 1/2 cents le boisseau et est très demandé. Le porc mess s'est vendu $19 75 le baril; le bœuf est peu demandé, les jambons en épaules valent 8 1/2 cents la livre.

Explosion d'un steamboat.
ENCORE DES VICTIMES!!!
Louisville, 24 août.

Le steamboat Doctor Franklin a fait explosion à peu de distance de St-Louis. Les deux ingénieurs ont été tués et environ trente passagers s'échaudés. Il n'y avait pas de passagers à la chambre.

Rivière de l'Ohio.
Pittsburg, 24 août.

Il y a trois pieds sept pouces d'eau au chenal, et la rivière monte lentement.

COLLEGE ST-JOSEPH, Bardstown, Kentucky

DEUX professeurs de cette Institution, sous la garde de leurs élèves, partiront de la Nouvelle-Orléans pour Louisville, vendredi prochain 27 du courant, à bord du bateau à vapeur Belvidere. Ils s'arrêteront aux endroits suivants: Bayou Goula, Donaldsonville, Bruly's Landing, Waterproof Vicksburg.

Quiconque voudra les voir devra s'adresser à M. … No 60, rue du Camp.

INSTITUTION DE Mme LE TELLIER

Mme LE TELLIER et Principale de l'Institution … rouvrira le mercredi, 1er septembre 1852 … [illegible]

COLLEGE WASHINGTON

M. W. G. WILLIAMS … [illegible]

BUREAU DES DIRECTEURS
Ecoles Publiques—Troisième District.

LES demandes des dames qui désirent se placer … institutrices … du Troisième District seront reçues … jusqu'au samedi 28 du courant. … [illegible]

Demande d'une machine à faire la ouatte. … [illegible]

Société Portugaise de Bienfaisance. Election et anniversaire.

Les membres de cette Société sont priés de se réunir au café de M. Alex. Pereira, au coin des rues Canal et Baronne, dimanche, 29 du courant à 9 heures A. M. dans le but de célébrer le quatrième anniversaire de cette Société et d'élire leurs officiers pour l'année prochaine.

A 10 heures précises du matin, la Société se réunira au susdit endroit pour recevoir une bannière neuve et un drapeau neuf portugais présentés à la Société par quelques-uns de ses membres et de leurs amis.

Un salut de 31 coups de canon sera tiré en honneur de la célébration de l'anniversaire.

La Société parcourra ensuite les principales rues de la ville et se rendra à la Loge de l'Etoile Polaire où aura lieu l'élection des officiers et d'un médecin.—Le tout sera terminé par un banquet qui sera servi à 3 heures P. M. aux membres de la Société et aux personnes invitées.

Le président espère que chaque membre sera présent en cette circonstance importante.
21 août—6 ANTONIO VIEIRA, secrétaire.

Compagnie du grand Chemin de fer de l'Ouest, de la Nouvelle-Orléans et des Opelousas.
Nouvelle-Orléans, 21 août 1852.

A une réunion du Bureau des Directeurs de cette Compagnie qui a eu lieu aujourd'hui, l'honorable J. H. OVERTON a été nommé président à l'unanimité en remplacement de Christopher Adams jr., démissionnaire. BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.
24 août—6f

Compagnie du grand chemin de fer de l'Ouest, de la Nouvelle-Orléans et des Opelousas.
Nouvelle-Orléans, 23 août 1852.

LES actionnaires de cette Compagnie sont par le présent notifiés qu'un versement de dix pour cent sera dû et payable au bureau de la Compagnie, au coin des rues Bienville et Passage de la Bourse, soixante jours après la date du présent avis.
Par ordre du bureau des directeurs. BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire
25 août

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Bureau du Grand Chemin de fer de l'Ouest, de la Nouvelle-Orléans et des Opelousas.
Nouvelle-Orléans, 21 août 1852.

DES PROPOSITIONS cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au premier lundi d'octobre prochain pour ouvrir, préparer et niveler les premiers cinquante milles du chemin au-dessus d'Alger.

Les plans et le cahier des charges pourront être examinés au bureau après le 20 septembre. JAMES G. GIBBES, Ingénieur en chef.
23 août

AUX CONTRACTEURS DE CHEMINS DE FER.

DES propositions cachetées seront reçues depuis le 1er août jusqu'au 1er lundi de septembre prochain, au bureau de la compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et du Nord, No 18 Commercial Place, pour les ouvrages et matériaux suivans, savoir: … [illegible]

JAMES ROBB, président.
JOHN CALHOUN, secrét.
16 juill—au 6 sep

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 5 août 1852.

A UNE assemblée de la Direction tenue ce jour, les préambules et résolutions suivantes ont été adoptées:

Attendu que la mort de Christopher Adams Jr. a créé une vacance parmi les Commissaires élus le 3 mai 1852, pour mettre à exécution les clauses de l'acte intitulé: "Un acte pour venir au secours de la Banque des Citoyens" passé le 10 mars 1852. En conséquence,

Il est résolu, qu'une assemblée des actionnaires de la dite Banque aura lieu à la maison de la Banque le 8me jour de septembre prochain, pour l'effet de … des dits actionnaires, d'un Commissaire pour remplir la dite vacance.

Les actionnaires sont priés de venir personnellement ou de se faire représenter.
Par ordre. HENRY PEYCHAUD, Caissier pro tem.

Habitation à vendre.

UNE HABITATION située dans la paroisse St-Charles, sur la rive droite du fleuve Mississipi … [illegible]

HY PEYCHAUD, Caissier pro tem.

JEFFERSON ACADEMY.
53, rue Bourbon

CETTE institution sera rouverte à partir du 15 du courant jusqu'à la fin du mois. Les classes s'ouvriront le 1er septembre.

ORLEANS HIGH SCHOOL.
58 et 30, RUE DE L'ESPLANADE.
ERASTUS EVERETT,
PRINCIPAL ET PROPRIETAIRE

L'ANNEE scolaire commencera … [illegible]

BONNE OCCASION.

On vendra à bas prix la goëlette ELMINA, de 23 tonneaux … [illegible]

Collége ST-VINCENT, Cap Girardeau. … [illegible]

UNIVERSITE DE ST-LOUIS … [illegible]

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION. … [illegible]

A. STURZENEGGER & ETERNOD. … [illegible]

A. HERNANDEZ. … [illegible]

Tapis des prix réduits pour du comptant. … A. BROUSSEAU & Co., 23 Chartres

TAPIS. … [illegible]

Bottes et Souliers. … JOHN M. GOULD & Co.

ACAJOU, &c., &c. … HENRY G. SHERMAN.

LINGE CONFECTIONNE, au prix contant. Magasin 66 Vieille Levée, à louer, Installation du dit magasin à vendre. … JOS. N. ROBERT & Co.

$30 de récompense. … A. HEWSON

$25 DE RECOMPENSE. … PIERRE POUTZ, 93, rue Douane.

$20 de récompense. … BOULIGNY & GAUCHEAU.

25 piastres de récompense … [illegible]

Genièvre de Hollande … J B PREAU & Co, 33 rue Gravier

EAUX DE BLADON. … CONNOR & HENRY, Propriétaires.

Avis aux maisons de commission. … THEODORE FROIS.

Bottes, Souliers et Brodequins. … G. W. DUNBAR.

Linseys du Kentucky. … O. B. GRAHAM.

El Eco de Ambos Mundos. … J. F. LELIEVRE, 240, rue Royale.

AVIS AUX PLANTEURS. … P. H. MONSSEAUX.

Mme. L. CLARET, Accoucheuse, Reçue par la Faculté de Paris. No 176, RUE BOURBON.

PRODUITS CHIMIQUES. LIQUEUR DESINFECTANTE Anti-Contagieux. … VOK, HEBERT & CO., 149, rue de Chartres

B. TALAMON, Seul agent des Eaux-de-Vie de la marque M. SUTTON. RUE ROYALE, Nos. 184 & 186.

Résidences d'été à vendre. … F. R. SOUTHMAYD.

HOPITAUX VETERINAIRES, Pour toute espece d'animaux domestiques. ET ATELIER DE MARECHALERIE. Rue Bourbon, entre Dumaine et St Philippe, 258. … [illegible]

Institutrice demandée. … [illegible]

A Louer ou à Vendre. … JEAN BOURDET, Propriétaire.

Pantoufles, Chaussures à guêtres et lacées pour dames. … J. M. GOULD & CO, 8, rue des Magasins.

LIQUIDATION
Grands sacrifices.
$250,000 DE MARCHANDISES SECHES EN LIQUIDATION, PAR
M. R. Haggerty & Frere
No 58 rue du Canal et 70 rue Royale.

LISTE DES ARTICLES.
Nous avons maintenant en magasin:
5,000 pièces Toile d'Irlande;
670 pièces Toile …;
12,000 pièces Ouvré;
2,000 pièces Serviettes damassées;
6,000 pièces Nappes damassées;
2,500 Damasse en pièces;
3,500 Services de toile;
300 pièces Platillas;
4,000 pièces Bretagnes;
2,000 pièces Estopillas;
1,000 pièces Toile de Paris;
1,000 pièces Toile de Courtray;
500 pièces Russie blanc;
400 pièces Russie écru;
3,000 pièces Coton blanc;
1,000 pièces Toile d'habitans;
500 pièces pour rideaux de …

MARCHANDISES NOUVELLES Récemment reçues par le steamer Wm. Penn par SIMPSON, 50, rue Canal.

INONDATION. AVIS AUX PLANTEURS. Couvertures de Z. Granger.

No 34, rue de Chartres, encoignure Douane. … OLYMPE

Linge fait d'été, pour jeunes gens et enfans. FRANCIS FABRE & Co.

Chemises, Chemises. … FRANCIS FABRE & CO.

Appareil gazogène à l'usage des familles. … THEODORE FROIS.

F. JAUFROID, MAGASIN DE VARIETES. …

Pour clore diverses consignations. … [illegible]